



1691, boulevard Pie-IX, local 405, Montréal (Québec) H1V 2C3

Courriel : rodcdcoordination@yahoo.ca

Téléphone : 514-524-2226

Télécopieur : 514-524-7610

Site web : www.defensedesdroits.com

LES DROITS, ÇA SE DÉFEND COLLECTIVEMENT!

PÉTITION : Pour une plus grande reconnaissance et un meilleur financement des organismes en DÉFENSE COLLECTIVE DES DROITS

CONSIDÉRANT QUE les organismes en défense collective des droits du Québec défendent les droits sociaux : revenu décent, travail décent, logement, égalité, justice, éducation, santé, environnement, alimentation;

CONSIDÉRANT QUE les organismes en défense collective des droits font face, depuis des décennies, à un sous-financement critique, avec une moyenne de moins de 56 000 \$ de subvention par année par organisme, ce qui représente moins de 18 millions \$ par année;

CONSIDÉRANT QUE 65 % des organismes de défense collective des droits reçoivent moins que la moyenne de subvention de 56 000 \$ par année;

CONSIDÉRANT QUE les subventions des organismes en défense collective des droits n'ont jamais été indexées, ce qui a comme conséquence leur appauvrissement continu;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec vient de réduire de moitié la durée des subventions des organismes en défense collective des droits, les faisant passer de trois ans à 18 mois;

CONSIDÉRANT QUE plus les droits sont attaqués, plus les besoins de les défendre sont grands, et plus le rôle des organismes qui aident les gens à défendre leurs droits est essentiel;

CONSIDÉRANT QUE l'austérité budgétaire imposée par le gouvernement québécois menace les droits sociaux et les conditions de vie et de travail d'une grande partie de la population;

Texte de la pétition

Nous, citoyens et citoyennes du Québec, demandons au gouvernement du Québec de reconnaître la contribution essentielle des organismes en défense collective des droits (1) en leur accordant un rehaussement de 40 millions \$ de leur financement, permettant ainsi le financement de nouveaux groupes, (2) en indexant annuellement leurs subventions, (3) en leur accordant des sommes supplémentaires pour couvrir les frais liés à la pleine participation des personnes ayant des limitations fonctionnelles et (4) en signant avec eux des ententes de financement d'une durée minimale de 3 ans.

NOM (en lettres carrées)	VILLE (en lettres carrées)	SIGNATURE

Texte de la pétition

Nous, citoyens et citoyennes du Québec, demandons au gouvernement du Québec de reconnaître la contribution essentielle des organismes en défense collective des droits (1) en leur accordant un rehaussement de 40 millions \$ de leur financement, permettant ainsi le financement de nouveaux groupes, (2) en indexant annuellement leurs subventions, (3) en leur accordant des sommes supplémentaires pour couvrir les frais liés à la pleine participation des personnes ayant des limitations fonctionnelles et (4) en signant avec eux des ententes de financement d’une durée minimale de 3 ans.

NOM (en lettres carrées)	VILLE (en lettres carrées)	SIGNATURE